

# Commune de **VILLIERS-EN-BIERE**

# PLAN LOCAL D'URBANISME

# Plan de zonage n°2/2

1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/08/2023  
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Villiers-en-Bière  
Le Maire,



Réalisé le : 01/08/2023

**E LE : 28/07/2022**  
**E LE : 09/08/2023**

---



## Légende

- Bâtiment pouvant connaître un changement de destination au titre de l'article L151-11, 2° du Code de l'Urbanisme

Mare ou mouillère à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme

Elément du patrimoine bâti remarquable à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme

Elément du patrimoine bâti remarquable (mur) à protéger au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme

Alignment d'arbres à préserver au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme

Trame bocagère à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme

Elément du patrimoine naturel remarquable à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme

Emplacement réservé

Espace Boisé Classé

Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Secteur de protection des lisières forestières

Surfaces en eau et réseau hydrographique

### **Zones urbaines :**

- UA : Zone urbaine résidentielle du village
  - UE : Zone urbaine économique de la zone commerciale

UE : Zone

- A : Zone agricole
  - AB : Zone agricole et boisée

AP : Zone

- Zones naturelles :**

  -  N : Zone naturelle
  -  Na : Secteur naturel à vocation d'équipement d'intérêt collectif
  -  Ne : Secteur naturel à vocation d'équipements publics
  -  No : Secteur naturel à caractère patrimonial

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n°1	436 m <sup>2</sup>	Espace paysager	Commune
ER n°2	248 m <sup>2</sup>	Liaison douce	Commune
ER n°3	3991 m <sup>2</sup>	Liaison douce	CD 77
ER n°4	2283 m <sup>2</sup>	Liaison douce	CD 77
ER n°5	2587 m <sup>2</sup>	Liaison douce et plantation d'un alignement d'arbres	CD 77
ER n°6	1000 m <sup>2</sup>	Stationnement	Commune
ER n°7	1636 m <sup>2</sup>	Noue paysagère	Commune
ER n°8	3122 m <sup>2</sup>	Aménagement entrée de ville Rue de la Bascule	Commune
ER n°9	992 m <sup>2</sup>	Liaison douce	Commune
ER n°10	698 m <sup>2</sup>	Préservation du fossé	Commune
ER n°11	4190 m <sup>2</sup>	Elargissement du ru de la mare aux Evées	SEMEA
ER n°12	192 m <sup>2</sup>	Accès au parc de la mairie	Commune
ER n°13	1737 m <sup>2</sup>	Liaison douce	Commune
ER n°14	1745 m <sup>2</sup>	Raccordement de la noue d'expansion du ru de la mare aux Evées au fossé du vieux ru	SEMEA
ER n°15	403 m <sup>2</sup>	Aménagement d'un carrefour giratoire	CD77
ER n°16	549 m <sup>2</sup>	Stationnement, liaison douce	Commune

